

Gland, le 28 octobre 2025

CONVOCATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué·e pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 6 novembre 2025 à 19h30 précises
à la Salle communale, Grand'Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Assermentation d'une Conseillère.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 octobre 2025.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communications des représentants des entités intercommunales et commissions municipales.

Préavis avec décision

7. **Préavis municipal n° 88** relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques.

Préavis – Première lecture

8. **Préavis municipal n° 89** relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du centre sportif d'En-Bord.

Divers

9. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 88 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques

Premier membre : M. Raphaël Grandjean, GDG

Membres : M. Théophile Mounier, GDG – M. Rupert Schildböck, PS-Les Vert-e-s – Mme Patricia Storti, PLR – M. Pascal Riesen, UDC,

+ Commission des finances.

Préavis municipal n° 89 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du centre sportif d'En-Bord **

Commission technique de 5 membres composée de 2 GDG, 1 PS-Les Vert-e-s (premier membre), 1 PLR et 1 UDC,

+ Commission des finances.

*** Les membres de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 89 sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 6 novembre 2025.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

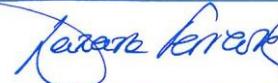
Le président :



Samuel Freuler



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira